

Étudiants étrangers : vers une explosion des frais d'inscription

Une trentaine d'étudiants, d'enseignants et de militants se sont retrouvés ce mardi place de la Révolution à Besançon, pour protester contre le projet d'arrêté concernant les frais d'inscription des étudiants étrangers (extra-communautaires) en université.

Le document a été présenté ce lundi au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESR). Il est accablant, selon les manifestants bisonnins, qui ont répondu à l'appel commun de nombreux syndicats. « Les droits d'entrée sont actuellement de 170 € pour les licences et de 243 € pour les masters, comme pour les étudiants français. Ils passeraient à 2 770 € et 3 770 € ! », s'inquiète

Michel Savaric (Sud Éducation), enseignant-chercheur à l'université de Franche-Comté.

« Le gouvernement présente cette stratégie comme attractive pour les étudiants étrangers, ce qui n'est pas cohérent. Cette logique est d'ailleurs contredite par un rapport commandé par Frédérique Vidal elle-même (la ministre de l'Enseignement supérieur, Ndlr). Suite à ce rapport, les doctorants étrangers ont été dispensés de ce projet de hausse des frais », indique Michel Savaric. Autour de lui hier, personne ne comprenait que les étudiants extra-communautaires de licence et de master sont, eux, « sacrifiés ».

ER 13 Mars 19

W.G.



Une trentaine d'étudiants, d'enseignants et de militants ont manifesté ce mardi matin au centre-ville de Besançon, pour protester contre le projet d'arrêté visant les étudiants extra-communautaires. Photo ER/L. LAUDE